

Un plan d'actions
opérationnel

Fiche action
1-2

Protéger et maîtriser les espaces naturels menacés de mitage et/ou à vocation agricole

OBJECTIFS POLITIQUES / STRATÉGIQUES	Éviter la consommation d'espaces agricoles et naturels sauf pour les projets déjà programmés et connus. Assurer les continuités écologiques et agricoles sur le territoire. Maintenir et développer des espaces agricoles cultivables et encourager une agriculture plus respectueuse de l'Homme et de l'environnement.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Mettre en place une veille foncière pour les parcelles agricoles et naturelles. Anticiper les acquisitions foncières en fonction des projets (ZAC, TIGA/Sésame, trames vertes...) Doter le territoire d'un outil partenarial pour l'acquisition foncière.
DESRIPTIF DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une veille foncière en passant une convention avec les organismes spécialisés (ex : SAFER). • Assurer un suivi foncier et du droit de préemption en partenariat avec la SAFER et les communes. • Établir une cartographie des zones à enjeux stratégiques en se basant notamment sur le ScOT, les projets de ZAC et les pistes foncières fléchées dans le cadre du projet Sésame. • Mener des actions de protection et d'acquisitions foncières avec les partenaires adaptés dans les lieux les plus stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> → SIVOA pour les bords de l'Orge. → SAFER pour les pistes foncières agricoles. → AEV pour les espaces naturels. → Terre de Liens pour les pistes permettant l'installation de petites exploitations. • Contractualiser avec ces différents partenaires (convention, accord de partenariat).
RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)	Délégations « Agriculture et espaces naturels » et « Développement durable ».
RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)	Direction générale adjointe « Aménagement / développement économique », service Développement durable.
PARTENAIRES ASSOCIÉS	La région Île-de-France. Le département de l'Essonne. Les communes. Les associations environnementales. Les opérateurs fonciers, notamment la SAFER et Terre de Liens. Le syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle.